

Le ministère des Armées dans les territoires alpins : 22 000 personnes et 11 000 emplois dépendent de la 27^e brigade d'infanterie de montagne

En 2020, les unités du ministère des Armées dans les territoires alpins comptent un peu plus de 8 000 personnels sur ses différents sites des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour les deux tiers, ces personnels et leurs familles vivent dans la commune où se situe leur caserne. Leur présence engendre des retombées économiques et démographiques à l'échelle de ces territoires. Ces unités génèrent l'équivalent de 2 900 emplois induits, pour l'essentiel par la consommation de leurs familles et des prestataires locaux. C'est souvent dans les territoires les plus isolés que le poids relatif des emplois du ministère des Armées est le plus fort, traduisant leur importance à l'échelle locale. Au total, dans la zone alpine, en considérant également la population des familles des salariés concernés, ce sont 22 000 personnes dont au moins une partie des revenus provient de l'activité des établissements militaires.

En 2020, le ministère des Armées (MinArm) emploie 8 040 salariés en équivalent temps plein (ETP) dans les zones alpines. Ils sont militaires, civils, réservistes ou encore stagiaires.

Les entités du ministère des Armées en zones alpines sont pour l'essentiel celles de la 27^e brigade d'infanterie de montagne (BIM). Elle s'étend sur plusieurs garnisons dans cinq départements, à travers les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur : la Haute-Savoie, la Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes et le Vaucluse. La 27^e BIM regroupe six bataillons et régiments opérationnels de l'Armée de Terre. D'autres sites comme l'École des pupilles de l'Air et de l'Espace de Montbonnot-Saint-Martin, en Isère, ou l'École militaire de haute-montagne à Chamonix-Mont-Blanc, en Haute-Savoie, complètent les effectifs. Le quartier général de la brigade se situe dans la commune de Varcès-Allières-et-Risset, en Isère ► **figure 1**.

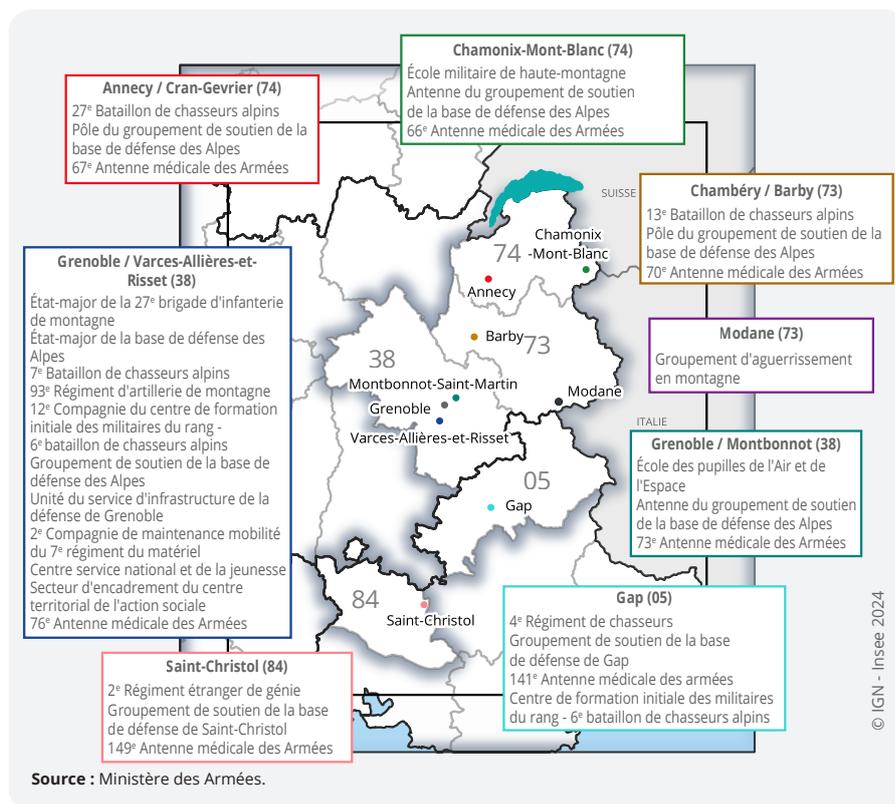
La population des familles de ces 8 040 militaires et civils employés directement par les armées est estimée à 15 790 personnes, en considérant uniquement les conjoints et enfants du personnel.

Par ailleurs, les établissements militaires génèrent 170 emplois estimés, supplémentaires, par leurs commandes directes auprès de fournisseurs locaux pour leur fonctionnement, des travaux d'infrastructure ou la fourniture de matériels. Ces emplois sont dits « indirects », car ils dépendent

indirectement de l'activité des unités des Armées. Enfin, la consommation quotidienne des familles, des personnes des unités et des personnels sous-traitant induit aussi des emplois sur le territoire pour répondre à leurs besoins de consommation (commerces, services présentiels...). Cet effet, dit « induit », est

estimé à 2 690 emplois sur le territoire. Ainsi, en additionnant l'ensemble des **emplois « directs », « indirects » et « induits »**, les entités du ministère des Armées présentes sur le territoire alpin ont un effet total estimé à 10 900 emplois. En ajoutant la population des familles de ces salariés, 22 070 personnes sont

► 1. Schéma organisationnel de la 27^e brigade d'infanterie de montagne et des autres unités du ministère des Armées



concernées par la présence des armées, en particulier la 27^e BIM, et tirent un revenu dont au moins une partie provient de l'activité du ministère des Armées

► **figure 2.**

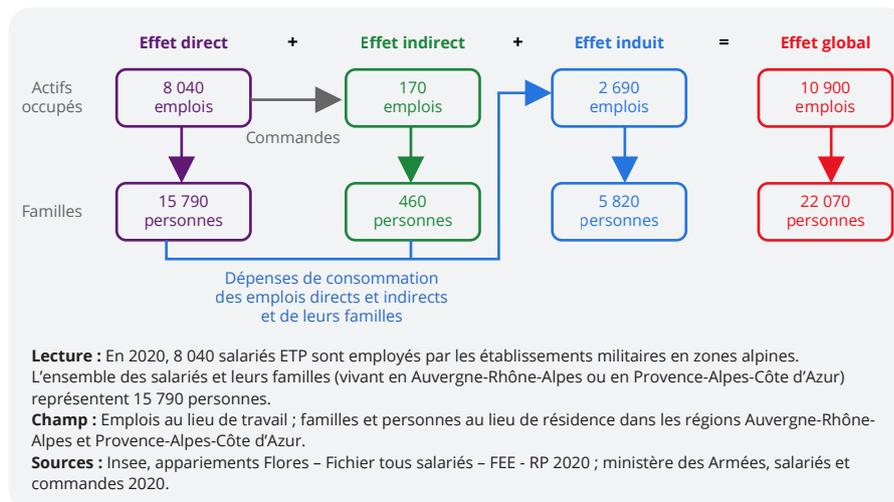
8 000 personnes travaillent dans les établissements militaires

Le ministère des Armées en territoire alpin emploie directement, sur ses différents sites, 7 860 personnes en ETP. De plus, 1 260 **réservistes** sont présents seulement une partie de l'année pour des missions ou formations. Ils représentent 180 personnes en équivalent temps plein sur l'année pour l'ensemble des garnisons. Les entités du ministère des Armées en zone alpine emploient donc directement, au total, 8 040 personnes.

La quasi-totalité des effectifs sont des militaires, auxquels s'ajoutent 300 civils qui travaillent également sur les différents sites. Compte tenu de la nature des unités présentes dans la zone, essentiellement à vocation « opérationnelle », le personnel civil ne représente que 4 % des effectifs, tandis que la part du personnel civil dans l'emploi de l'ensemble du ministère des Armées atteint 23 %.

Les emplois sont répartis sur sept sites principaux. Le site de Varcès-Allières-et-Risset, où sont basés le 7^e bataillon de chasseurs alpins (7^e BCA) et le 93^e régiment d'artillerie de montagne (93^e RAM), emploie le plus grand nombre de personnels, soit près de 2 750 personnes. Il héberge aussi l'état-major de la brigade, sa compagnie de commandement et de transmissions de montagne, des unités de soutien, un centre médical et un centre de formation initiale des **militaires du rang**. L'École des pupilles de l'Air et de l'Espace de Montbonnot-Saint-Martin, en Isère également, est un lycée sous la responsabilité de l'armée de l'Air et de l'Espace. Il accueille 700 élèves annuellement, dont 130 qui sont sous contrat et majeurs au sein des classes préparatoires pour devenir **officier**. L'équipe de formation et les salariés regroupent 150 personnes. En Haute-Savoie, le site d'Annecy accueille le 27^e BCA, où travaillent 1 350 personnes. Ce département accueille également, sur la commune de Chamonix-Mont-Blanc, l'École militaire de haute-montagne qui forme la plupart des cadres de la 27^e BIM et qui équivaut à 200 ETP. En Savoie, le 13^e BCA, composé de 1 330 personnes, est situé sur le site de Barby, proche de Chambéry. Dans le Vaucluse, la garnison de Saint-Christol emploie 1 140 personnes au 2^e régiment étranger de génie (2^e REG). Enfin, le site de Gap, dans les Hautes-Alpes, est le quartier militaire du 4^e régiment de chasseurs (4^e RCh) avec près de 880 personnes.

► 2. Nombre d'emplois directs, indirects et induits et nombre de personnes concernées par les unités du ministère des Armées dans les territoires alpins



D'autres implantations, plus petites, emploient des agents du ministère dans diverses autres activités, formations ou entraînements. Grenoble est la plus importante avec la charge du soutien et du commandement des organismes militaires de la zone, avec près de 100 personnels.

La vocation opérationnelle de ces unités se traduit au sein de la composition des régiments de la 27^e BIM ► **encadré**. Les militaires du rang (assimilables aux personnels de catégorie C de la fonction publique) composent l'essentiel des effectifs. L'armée de Terre est celle qui regroupe la très grande majorité des militaires du rang et celle où ils représentent la part la plus importante des effectifs. Dans la 27^e BIM, ils représentent 5 060 personnes, soit deux militaires sur trois, une part plus importante que pour l'ensemble de l'armée de Terre (un militaire sur deux) et l'ensemble du ministère (deux militaires sur cinq) ► **figure 3**.

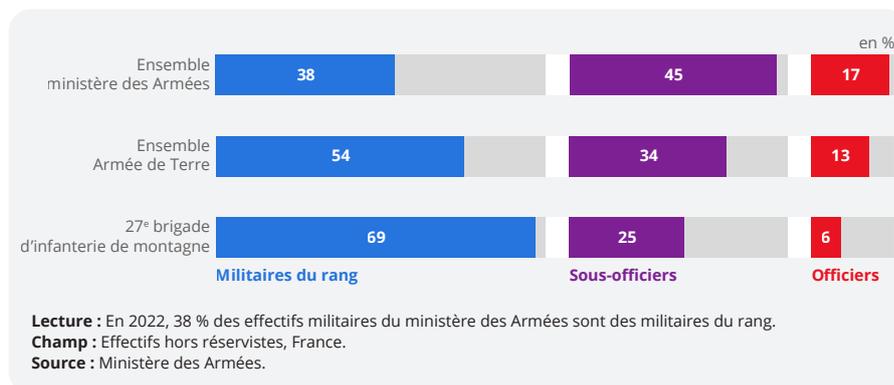
Les **sous-officiers** (assimilables aux personnels de catégorie B de la fonction publique) sont 1 820 au sein de la

27^e BIM, soit un militaire sur quatre, une part moindre que dans le reste de l'armée de Terre (un militaire sur trois). Par conséquent, les officiers (assimilables aux personnels de catégorie A de fonction publique), au nombre de 470, sont moins nombreux et ne représentent qu'un militaire sur seize. Cette proportion est deux fois moins importante que dans le reste de l'armée de Terre.

Deux militaires sur trois vivent dans la commune de leur caserne

Les 15 790 salariés et membres de leurs familles résident principalement à proximité des établissements militaires. En effet, du fait des contraintes opérationnelles liées au statut de militaire, les personnels du MinArm habitent, pour la majorité, dans la commune où ils travaillent, qu'ils y résident avec leur famille, ou qu'ils soient hébergés dans la caserne elle-même. Une particularité du métier de militaire est que, durant leurs six premiers mois, les militaires du rang ont obligation de loger au sein du régiment. Au-delà, ils peuvent

► 3. Répartition des militaires selon leur rang au sein du ministère des Armées en 2020



toujours être hébergés ainsi, s'ils sont célibataires et jusqu'au grade de caporal-chef. Après six mois d'activité, ils peuvent trouver un logement dans le civil. Environ 3 330 militaires sont hébergés au sein des différentes casernes ► **figure 4**.

Cinq communes de résidence regroupent à elles seules 64 % des salariés employés directement par les Armées (et leurs familles), soit deux militaires sur trois. La commune de Varcès-Allières-et-Risset, qui compte 8 300 habitants, accueillent près de 3 400 salariés directs du ministère et membres de leurs familles. À Annecy, ils sont 2 190 à habiter ladite commune, soit une part faible des 131 000 habitants (2 %). Environ la moitié des habitants de Barby est salariée du ministère ou membre de leurs familles. À Gap, elles représentent 4 % de la population communale, soit 1 560 personnes. Enfin, les personnels du 2^e REG et leurs familles constituent la majorité des habitants de Saint-Christol.

La présence du MinArm a un poids plus important dans les plus petites communes. À l'inverse, la diversité de l'économie des plus grandes communes (Gap et Annecy notamment) modère nettement l'influence militaire.

Les salariés et leurs familles qui n'habitent pas sur la commune même de leur employeur résident surtout dans les localités proches, notamment autour des grands axes routiers et des chefs-lieux départementaux.

D'autres emplois principalement générés par la consommation des familles

Tous ces établissements militaires s'appuient sur de nombreux prestataires locaux pour mener à bien leurs activités. Ainsi, les commandes passées à des fournisseurs ou sous-traitants sont à l'origine d'emplois dits « indirects ». Les entités du ministère des Armées concernées par ces commandes créent indirectement autour de 170 emplois. Les familles des salariés « indirects » dépendent donc elles aussi de ces emplois : leur nombre est estimé à 460 personnes.

Cependant, pour les garnisons militaires, les **emplois indirects** mesurés sont souvent faibles ou sous-estimés. Les commandes les plus importantes pour le fonctionnement des unités des armées sont principalement passées par l'intermédiaire de marchés publics nationaux. L'emploi indirect lié à la présence d'un site militaire est donc faible localement. Les commandes locales se font auprès d'un nombre important

► Encadré – Activités des régiments de la 27^e brigade d'infanterie de montagne

Brigade légère de l'armée de Terre, la 27^e BIM peut être projetée en urgence sur tous les territoires, dès les prémices d'une crise nécessitant l'emploi de la force armée.

La brigade a une capacité permanente à l'engagement, dans la durée, en terrain montagnard et/ou par conditions climatiques extrêmes, en plus de pouvoir être engagée sur des missions classiques avec ses matériels majeurs : Griffon, Serval, Caesar, Amx10-rc, des véhicules haute mobilité, des quads et des motoneiges...

Elle s'appuie aussi sur une trame de compétences « montagne » qui certifie tous les soldats alpins par l'obtention de brevets de qualification. C'est pourquoi elle mène diverses activités et se déploie de manière multiple sur plusieurs théâtres :

- En 2023, les différentes unités ont été impliquées dans diverses opérations, notamment en Afrique.
- En 2023 et 2024, elle a participé à des exercices de l'Otan dans le nord de l'Europe comme *Nordic response*.
- Enfin, sur le territoire national, elle a contribué à la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

de prestataires, mais représentent une faible part du chiffre d'affaires de ces entreprises. Par ailleurs, en Auvergne-Rhône-Alpes, des équipements, des véhicules et des armes, produits par plusieurs entreprises de la région, ne sont pas prises en compte dans les données disponibles.

En considérant les salariés directs et indirects et les membres de leurs familles présents dans les régions alpines, on peut estimer aussi des emplois dits « induits » par leurs besoins quotidiens de consommation courante de biens, commerces et services. Ces emplois induits représentent l'équivalent de 2 690 emplois en ETP. Ils appartiennent à la sphère présente, c'est-à-dire des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone. Ils sont principalement situés dans les domaines de l'administration, du commerce, de la santé et de l'action sociale. Les membres des familles de ces 2 690 salariés représentent 5 820 personnes.

Ainsi, la consommation des familles des salariés du ministère des Armées génère la grande majorité des emplois non directs. Cet effet reste concentré sur le territoire, en raison de la faible dispersion des lieux d'habitation des militaires, et du nombre modeste d'emplois indirects.

Au final, un emploi direct du ministère des Armées dans les zones alpines aurait un effet d'entraînement qui correspondrait à 0,35 emploi indirect ou induit.

Une influence sur l'emploi plus importante dans les territoires plus isolés

L'ensemble des emplois directs, indirects et induits est estimé à 10 900 emplois. Ce chiffre donne une idée de l'impact du

ministère des Armées sur l'emploi des territoires. Cet impact diffère cependant selon le territoire ► **figure 5**.

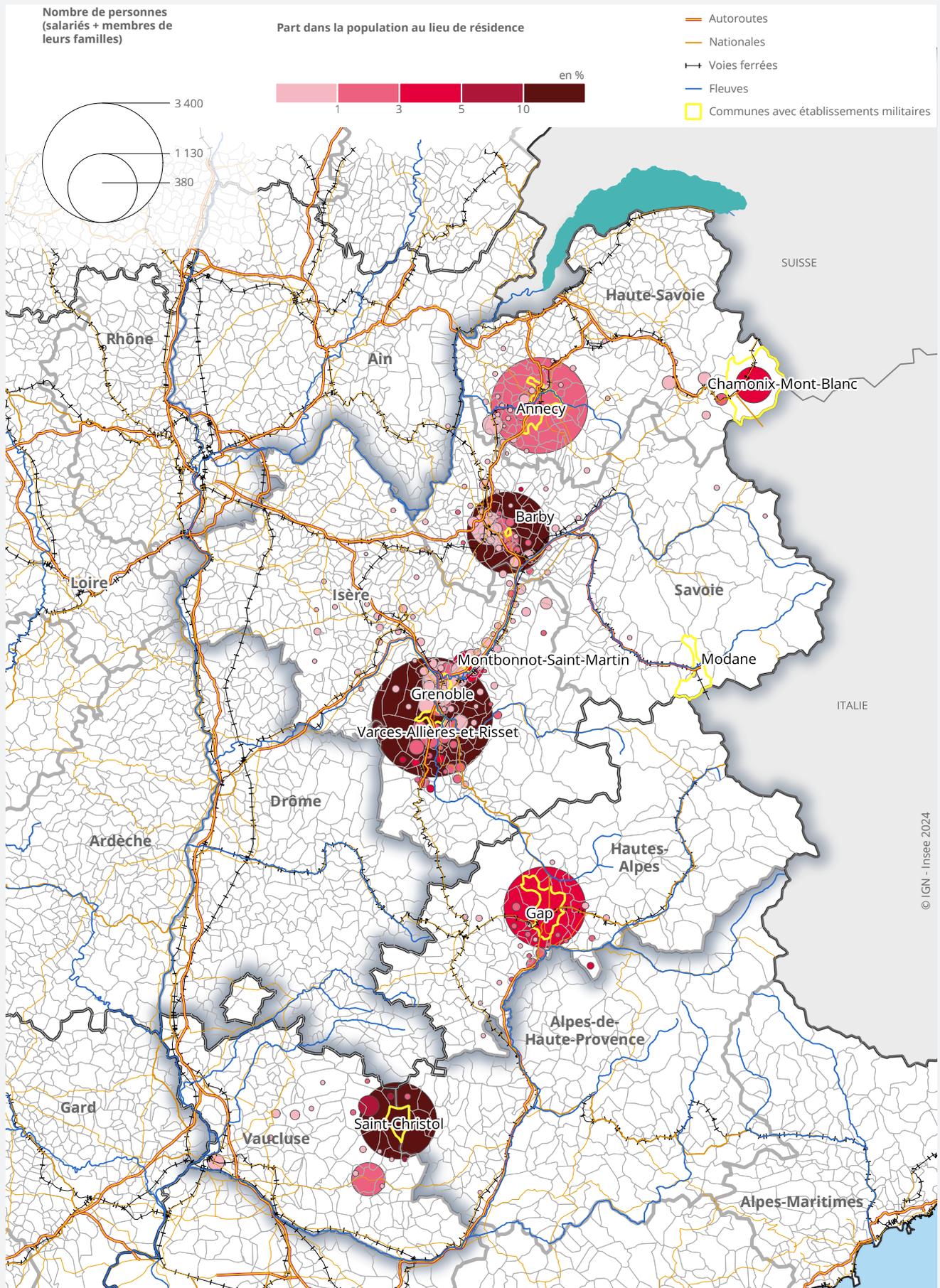
La présence des établissements militaires est d'autant plus influente dans le sud, les zones d'altitude et la partie nord de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À Gap ou à Chamonix-Mont-Blanc, un actif occupé sur vingt est un salarié dont l'activité a un lien avec des entités du ministère. La commune de Saint-Christol et ses alentours, relativement éloignés des principaux axes de communication, sont marqués dans leur vie locale par la présence du 2^e REG. Les actifs occupés de la commune et de ses voisines sont en grande partie des salariés de la garnison. Elle est un acteur économique important du territoire.

Dans le sud de l'Isère, l'importance de la présence militaire est aussi nette : à Varcès-Allières-et-Risset, plus d'un actif occupé sur deux est concerné par la présence militaire. Au sud de Varcès, où l'influence de Grenoble est moindre, la part des actifs occupés concernés y est d'autant plus élevée pour de nombreuses communes. Les actifs occupés dépendant des garnisons militaires représentent aussi un actif occupé sur deux à Barby.

L'axe Chambéry-Grenoble, de par sa position intermédiaire entre les quartiers militaires de Barby et de Varcès-Allières-et-Risset, demeure un lieu de résidence important pour les salariés sous influence des garnisons. La commune de Montbonnot-Saint-Martin est elle aussi située sur cet axe. Ainsi une part non négligeable d'actifs occupés de cet axe travaille de manière directe, indirecte ou induite pour les garnisons militaires.

En additionnant les membres de leurs familles qui dépendent en partie des revenus de ces emplois répartis sur le territoire, 22 070 personnes sont concernées par les entités du ministère des Armées en zones alpines. ●

► 4. Communes de résidence des salariés de la 27^e BIM et de leurs familles en 2020



© IGN - Insee 2024

Lecture : En 2020, 3 400 salariés de la 27^e BIM et leurs familles résident à Vercors-Allières-et-Risset, soit 41 % de la population de la commune.
Champ : Population au lieu de résidence, régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Sources : Insee, appariements Flores - Fichier tous salariés - FEE - RP 2020 ; ministère des Armées, salariés et commandes 2020.

► 5. Communes de résidence des salariés qui dépendent directement, indirectement ou de manière induite du ministère des Armées en 2020

